

sportartenlehrer.ch

mit eidgenössischem Fachausweis

Examen professionnel pour professeur·e d'une discipline sportive

Echange d'expériences dualstark/SEFRI

Elaboration règlement d'examen et directives

Jeudi, 10 septembre 2015

Organe responsable «sportartenlehrer.ch»

- 15 associations (associations nationales de sport ou associations professionnelles de sport)



- 15 membres de la commission d'examen et 7 membres du comité
- Secrétariat de la commission à Engelberg

Présentation: Dominik Schmid



(Source: www.educationconsulting.ch)

- Président de «sportartenlehrer.ch»
- Directeur education consulting Sàrl à Wettingen
- Formateur/ consultant domaines sport et politique
- Politologue UZH / Responsable établissement scolaire CDIP

Aperçu

1. Situation de départ / dépôt du projet
2. Etapes et obstacles
3. Atelier d'analyse
4. Atelier de validation
5. Atelier des associations
6. Règlement et directives
7. Du projet au groupe d'intérêt (GI) et à la commission d'examen (CEX)
8. Premier examen et étapes suivantes

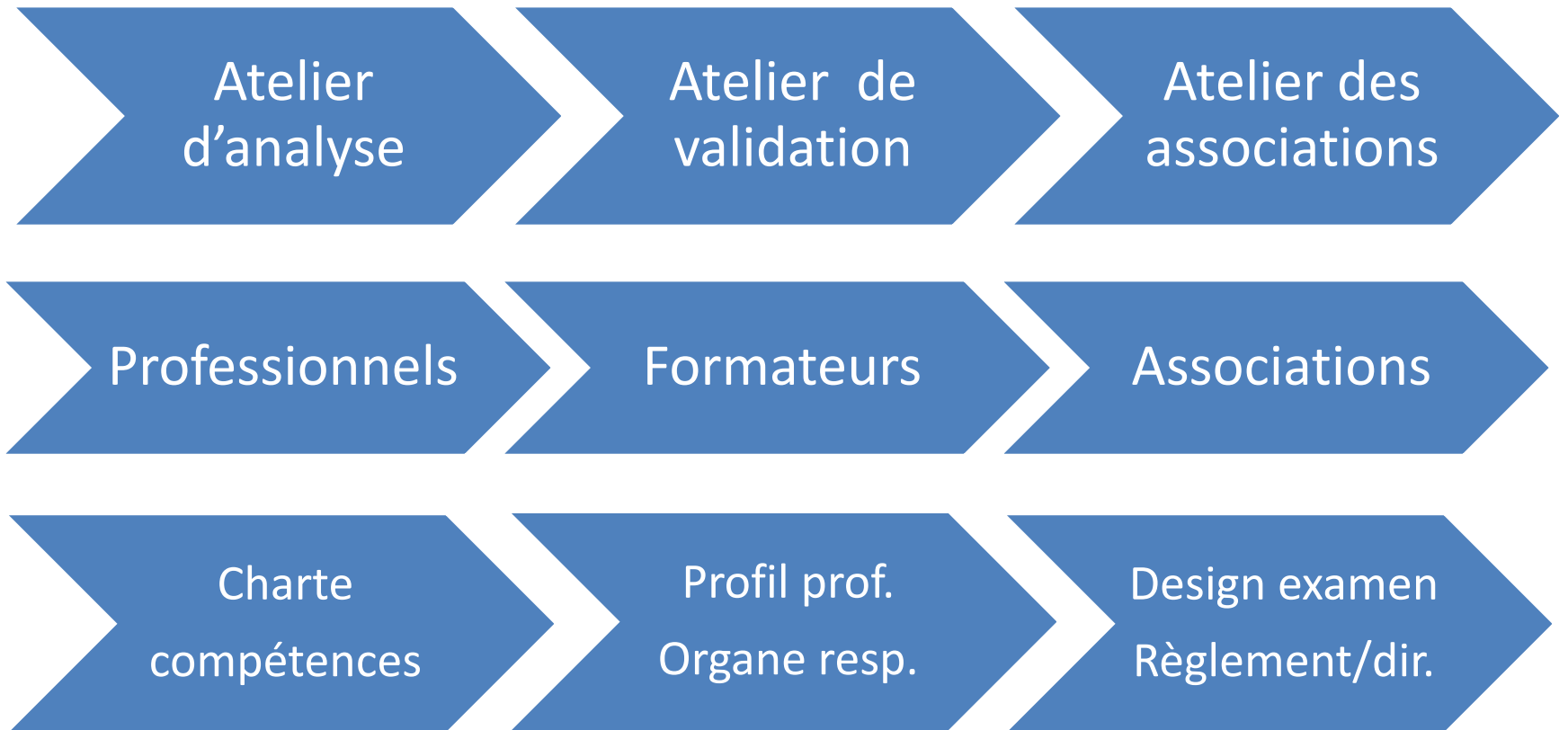


(Source: www.sportartenlehrer.ch)

1. Situation de départ / projet

- Longue histoire (1933, OFIAMT, OFFT, SEFRI)
- Examens existants dans le domaine du sport
- Règlements spécifiques de disciplines (>2009)
- Mandat de coordination selon LFPr / OFPr
- Séance coordination OFFT/SEFRI (janv. 2010)
- Coopération de 4 associations de sport
- 1ère demande subvention (septembre 2010)

2. Etapes et obstacles



3. Atelier d'analyse

- Séance lancement et coordinaion (nov. 2010)
- Atelier d'analyse des professionnels (janv. 2011)
- Compétences opérationnelles (niveau EP)
- Méthode DACUM (objectif: profil prof. selon charte des compétences opérationnelles)
- Modération externe (KEK-CDC Consultants)
- Soutien OFFT/SEFRI et responsable(s) de projets

Domaine de compétence B – pratique de l'enseignement

B1 – Préparer une leçon

B2 – Organiser et préparer les moyens auxiliaires

B3 – Aménager la place de travail

B4 – Adapter les leçons à la situation, aux besoins des clients, aux conditions ambiantes et au contexte général

B5 – Différencier entre leçons particulières et leçons en groupes

B6 – Donner une leçon (motiver les participants, résoudre les éventuels conflits dans le groupe, transmettre les connaissances sur la discipline sportive)

B7 – Evaluer la leçon, documenter et adapter si nécessaire

(Source: Directives EP professeur·e d'une discipline sportive)

4. Atelier de validation

- Atelier d'analyse des formateurs (mars 2011)
- Vérification et développement de la charte
- Dénomination, activités, profil professionnel
- Comparaison EP Entraîneur sport performance
- Délimitation entraîneur – professeur
- Points communs professeurs discipline sport.
- Organe responsable «sportartenlehrer.ch»
- Rapport de projet à l'attention OFFT/SEFRI

5. Atelier des associations

- Approbation 2e demande subvention (juin 2011)
- Continuation modération externe (KEK-CDC)
- Règlement/directives (niveau examen prof.)
- 7 associations de sport / ass. professionnelles
- 1er atelier associations: design EP (août 2011)
- 2e atelier associations: règl./dir. (oct. 2011)
- Dépôt règlement / directives auprès
OFFT/SEFRI

6. Elaboration du règlement

- Profil prof. (R 1.12) / Organe resp. (R 1.21)
- Commission d'examen (R 2.1/2.2)
- Inscription / admission / coûts (R 3.2-3.4)
- Expertes et experts (R 4.4)
- Epreuves et exigences (R 5.1/5.2)
- Evaluation et notation (R 6.1-6.5)
- Brevet, titre et procédure (R 7.1-7.3)
- Frais / dispositions transitoires (R 8.1-9.2)

Design examen / épreuves

Épreuve d'examen 1 :				
a	Document écrit sur la leçon d'examen	écrit	fait avant	1
b	Leçon d'examen	pratique	env. 60 min	3
c	Entretien avec les experts sur la leçon d'examen	oral	env. 30 min	2
<hr/>				
Épreuve d'examen 2 :				
a	Travail d'examen	écrit	fait avant	2
b	Présentation et discussion technique sur le travail d'examen	oral	env. 30 min	2
<hr/>				
Épreuve d'examen 3 :				
	Étude de cas	oral	env. 30 min	2
		Total	env. 150 min	12

(Source: Règlement professeur-e d'une discipline sportive)

6. Elaboration des directives

- Compétences opérationnelles (D 1.2)
- Domaine de compétences A-H (D 2.1)
- Profils de qualification (D 2.2)
- Admission à l'examen (D 3.1-3.3)
- Administration (D 4.1-4.3)
- Examen (D 5.1-5.7)
- Pratique professionnelle (D 6.2/6.3)
- Epreuves (D 6.4-6.6)

Profil qualification – critères performance

Domaine de compétences B

B1	Préparer une leçon	Méthodes d'entraînement et de formation, objectifs et normes de performance, valeurs de base et codes spécifiques à la discipline sportive ; cadre légal, prescriptions des assureurs et év. de la SUVA; principes et directives J+S; modes d'emploi et consignes de sécurité relatifs au matériel, aux équipements, etc.	... sont en mesure de planifier le déroulement détaillé des différentes séquences formatives (leçons) et de le décrire selon les normes courantes de la discipline sportive concernée;
B2	Organiser et fournir des moyens auxiliaires		... sont capables d'analyser et de décrire les séquences formatives individuelles en fonction d'un groupe cible, de la situation initiale, des objectifs d'apprentissage, des méthodes et de l'évaluation des résultats;
B3	Aménager sa place de travail de manière adéquate		... sont capables d'assurer une formation efficiente et adaptée à un groupe cible donné par une préparation optimale et la mise à disposition des moyens auxiliaires appropriés;
B4	Adapter l'enseignement en fonction des besoins des clients, des conditions externes et du contexte général		... connaissent et tiennent compte de tous les facteurs de risque pouvant survenir en cours de formation ou de leçon et veillent au respect de toutes les consignes de sécurité, prescriptions et autres précautions;
B5	Différencier de manière adéquate l'enseignement individuel ou en groupes		... enseignent avec professionnalisme selon les méthodes couramment appliquées dans leur discipline sportive;
B6	Donner des leçons (motiver les participants, résoudre les éventuels conflits au sein du groupe, transmettre des connaissances sur la discipline sportive, etc.)		... créent un environnement didactique attractif par une bonne structuration, une bonne gestion du temps, une grande variété méthodique et un climat propice à l'apprentissage;
B7	Evaluer les leçons, documenter et adapter si nécessaire		... connaissent les avantages et les inconvénients des diverses formes de différenciation dans les leçons individuelles ou groupées et en font un usage adéquat dans leurs démarches didactiques;
Compétences personnelles ou sociales requises:			... sont toujours attentifs aux besoins spécifiques des élèves et à l'évolution du contexte et de ce fait capables d'adapter leur cours ou leur leçon à toutes les situations;
Preuve de compétence:			... utilisent les moyens auxiliaires, méthodes et instruments couramment mis en œuvre dans leur discipline sportive pour évaluer les leçons;
			... évaluent régulièrement les progrès accomplis par leurs élèves ou leurs client-e-s et adaptent le programme de formation en conséquence.
			Talents organisateurs, compétences pédagogiques et communicatives; capacité à formuler une critique positive; capacité à motiver ; capacité à servir de médiateur entre individus et/ou groupes
			Attestation d'expérience pratique, examen pratique partie 1b

(Source: Directives EP professeur-e de discipline sportive)

7. Du projet au GI et à la commission d'ex.

- Adaptation règlement/directives (selon retour)
- Atelier GI et commission examen (mars 2012)
- Principes GI et commission d'examen
- 1 membre commission ex. par association
- Séance constitutive commission ex. (avril 2012)
- Secrétariat / site internet avec logo
- Convocation et organisation du premier EP
- Préparation du premier examen professionnel

«www.sportartenlehrer.ch»

The screenshot shows a web browser window displaying the website **sportartenlehrer.ch**. The browser's address bar shows the URL <http://www.sportartenlehrer.ch>. The website has a blue header with the logo and the tagline "mit eidgenössischem Fachausweis". Navigation tabs for "Italieno" and "Deutsch" are visible. A top navigation menu includes "Home", "Über uns", "Verbände", "News", "Download", and "Kontakt".

The main content area features a paragraph in French: "recherche et à l'innovation SEFRI de la pertinence d'un examen professionnel à part pour les professeurs de disciplines sportives. Le SEFRI a adhéré à leur vision et donné le feu vert pour l'élaboration d'un règlement d'examen à part."

Prochaines dates importantes

- 11 / 12 juin 2015 Examens professionnels destiné aux professeurs de sport à Egerkingen > [download français](#)
- 27 / 28 août 2015 Examens professionnels destiné aux professeurs de sport à Egerkingen > [download français](#)
- 04 / 05 novembre Examens professionnels destiné aux professeurs de sport à Egerkingen > [download français](#)

A row of logos for various sports associations is displayed, including:

- swisstennis
- SWISS SAILING
- Swiss Karate Federation
- SPTA (Schweizerischer Profisportverband)
- VSMS AENS ASSN (Verband Schweizerischer Mountain- und Segelsportler)
- Schweizerischer Wind Association Suisse pour l'É

On the right side, there is a vertical sidebar with the contact information for **sportartenlehrer.ch**:
Geschäftsstelle
Kilchbühlstr. 2 / Postfach 324
CH-6391 Engelberg
Tel. +41 41 639 53 45
Fax +41 41 639 53 44
info@sportartenlehrer.ch

Below the contact info is a photo of two people in white karate uniforms performing a technique on a yellow and blue mat. Below the photo is the text "tel pour professeurs de disciplines".

The footer contains a navigation menu: "Home | Über uns | Verbände | Download | FAQ | Medien | Impressum | Kontakt" and a copyright notice: "Copyright © 2012 sportartenlehrer.ch. Alle Rechte vorbehalten. Webdesign und -support".

8. Premier examen 2012/2013

- 1^{er} examen pour expertes/experts (sept. 2012)
- Vérification résultats / nomination expert-e-s
- Différenciation expert principal – second exp.
- 1^{er} examens raccourcis (nov. 2012)
- Convention Groupe d'intérêt (nov. 2012)
- Vérification résultats / feuille de notes
- 1^{er} examens pratiques (dès août 2013)
- Manuel examen pratique pour les disciplines

8. Premiers examens 2012/2013



(Source: www.sportartenlehrer.ch)

8. Prochaines étapes et obstacles

- Règlement dans Feuille fédérale (nov. 2012)
- Approbation règlement par SEFRI (fév. 2013)
- 1ère remise de brevets fédéraux (mars 2013)
- Séance constitutive association (août 2013)
- 1^{er} examen professionnel complet (nov. 2013)
- Premières années ass. «sportartenlehrer.ch»
- Intégration de nouvelles associations de sport
- EP selon dispositions transitoires (fin 2015)

sportartenlehrer.ch

mit eidgenössischem Fachausweis

15 associations nationales de sport ou
associations professionnelles de sport
avec le soutien du SEFRI

Merci de votre attention!

Informations complémentaires et questions?